

## Hommage à Henri CLAIRON

Nous venons d'apprendre avec beaucoup d'émotion et de tristesse que notre camarade Henri CLAIRON nous a quitté ce 29 novembre.

Directeur de la photographie, il a été un membre éminent de notre Syndicat et de son Conseil et a contribué à son action durant des décennies.

Entré au syndicat au cours des années 60, il a été présent et actif lors des événements de 1968 qui ont abouti à l'accord garantissant l'application des salaires minima du cinéma aux téléfilms.

De même, entré au Conseil, lors des actions qui ont conduit à la conclusion de l'accord de 1973 unifiant la convention des techniciens et des ouvriers.

Par la suite, il a joué un rôle majeur pour la défense de la spécificité de la production cinématographique au regard de la production de télévision au cours des années 80, ce qui a fondé la politique du syndicat jusqu'à aujourd'hui.

Ses interventions revigorantes et ses avis, parfois teintés d'ironie distanciée, étaient toujours reçus avec attention, faisant toujours preuve d'un grand sens politique et stratégique lorsque que notre Syndicat avait à prendre telle ou telle décision, particulièrement lors des mouvements de grèves dans le téléfilm au début des années 2000 et celles qui ont précédé la signature du texte de la Convention de la production cinématographique en 2012.

Le Syndicat lui doit à ce titre beaucoup quant aux succès qu'il a remporté tout au long de ces années et particulièrement pour le maintien de nos acquis conventionnels.

Il a contribué à la préservation de la mémoire de notre Syndicat depuis sa fondation et s'est attaché à ce que demeure le souvenir de ceux qu'il appelait « nos grand anciens », et s'inscrivait toujours dans cette continuité pour fonder sa réflexion et son action.

Il s'est aussi investi dans les questions de formation des techniciens, ce qu'il estimait le plus important, notamment en siégeant au conseil d'administration de l'Ecole Louis Lumière.

De même qu'il est intervenu à de nombreuses reprises lors des instances de la MEI (Fédération Syndicale Mondiale pour le cinéma, la télévision et le spectacle), à laquelle le syndicat est affilié, afin de défendre le droit de chacun des pays de développer une production nationale par les mécanismes de soutien automatique à la production et revendiquer l'équilibre des échanges dans les accords de coproduction internationaux.

Nous gardons le souvenir de son attachement fidèle au Syndicat et de son investissement indéfectible durant tant d'années pour la défense des conditions de salaires et de travail des ouvriers et des techniciens de la production.

Nous saluons la mémoire d'Henri CLAIRON et témoignons à ses enfants, sa famille et ses proches, l'expression de nos condoléances respectueuses.

Pour le Conseil syndical,

Jean-Claude Marisa  
Stéphane Pozderec  
Jean-Loup Chirol

Paris, le 5 décembre 2022

Hommage lui est rendu jeudi 8 décembre 2022  
à 15h15  
au Cimetière parisien de Bagneux  
45 avenue Marx Dormoy  
92220 Bagneux